

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 6b : plan de zonage au 1/2000e

Zone urbaine

- Zone UA
- Zone UB

Zone à urbaniser

- Zone 1AU
- Secteur 1AUe

Zone agricole

- Zone A
- Secteur Aa
- Secteur Ac
- Secteur Ax
- Secteur Azh

Zone naturelle

- Zone N
- Secteur Na
- Secteur Nj
- Secteur Nx
- Secteur Nzh

Prescriptions

- Emplacement réservé
- Secteur soumis à Orientations d'aménagement et de Programmation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du CU
- Lisière de 50 mètres des boisements de plus de 100 ha
- Enveloppes d'alerte des zones humides potentielles de classe B définies par la DRIEAT

Protections

Elément protégés au titre de l'article L. 113-1 du CU

- Espace boisé classé

Eléments à protéger au titre des articles L. 151-19 et L. 151-23 du CU

- Vue remarquable
- Elément remarquable du patrimoine vernaculaire
- Elément remarquable du patrimoine bâti
- Espace paysager

- Alignement d'arbres ou haie
- Ripisylve
- Cours d'eau, mare et plan d'eau

Eléments à conserver au titre de l'article L. 151-38 du CU

- Chemin, sente et liaison douce à conserver

Tableau des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface (m ²)
1	Extension de la station d'épuration	Commune	4993
2	Espace paysager et accès aux équipements publics	Commune	635
3	Parc de stationnement	Commune	120
4	Parc de stationnement	Commune	179
5	Parc de stationnement	Commune	291
6	Equipements sportifs de plein air et de petite enfance	Commune	3248

Version du 04/04/2023

Elaboration du PLU
 Document arrêté le :
 Document approuvé le :

IngESPACES
 Cité Descartes
 23, rue Alfred Nobel
 77420 Champs-sur-Marne
 TEL : 01 84 61 86 24

